



DATE : le 09.10.2023

Gresse en Vercors : Les Conditions d'une Réussite

Groupe de Travail :

Jean Marc BELLOT – Sandrine HIRSCHLER- Patricia GRILLET -Éric MENA –Gilles APELOIG – Michel PECOUL – Olivier BRIDELANCE – Patrick CHARMILLE – Philippe BOUGON – Didier RICHE – le Directeur d'Exploitation -

Rédacteur – Coordinateur : Didier RICHE

Plan d'Action Opérationnel

POSTULAT :

Suite à la réflexion collective engagée depuis Avril 2023, exprimée dans un premier document validé et confirmant une volonté partagée :

GRESSE en VERCORS : une ambition pour demain

Aujourd'hui une deuxième étape est nécessaire pour concrétiser cette volonté par la validation d'un plan d'action Opérationnel :

GRESSE en VERCORS : Les conditions d'une réussite

Echéancier prévisionnel :

Pour le 01.10.2023 (Plan d'Action Opérationnel validé – Avancement pour application des Fiches Thématiques 1.2.3.4.5.6

Pour 01.12.2023 (avancement pour application des Fiches Thématiques 7-8-9

Fin 2023 : consolidation du dossier final

Méthodologie :

A partir du plan d'action structuré, déclinaison des items sous forme de fiches thématiques descriptives pour mise en œuvre, qui restent évolutives.

Organisation :

Le Groupe de travail (et sous-groupe – répartition des Items) est reconnu pour réaliser : la rédaction du plan d'action Opérationnel, la rédaction des fiches Thématiques, veiller et participer au déploiement et au suivi, en relation et coordination avec les autres parties prenantes (CM.CA. Autres)

Approbation – Validation avant communication :

La version finale du Plan d'Action Opérationnel validée par le groupe de travail doit faire l'objet d'une approbation et validation formelle de la part : du Conseil Municipal Conseil d'Administration de l'EPIC – des Acteurs associatifs et économiques, entités déjà associées à la validation du document initial : Gresse en Vercors : une ambition pour demain.



Fiches Thématiques

Fiche N°1 – Préambule – Gresse en Vercors : une ambition pour demain

La présentation du contexte et de la situation du domaine skiable de Gresse en Vercors , pour ses activités hivernales et saisonnières en relation directes avec le niveau d'enneigement, son intégration et son implication dans l'économie communale et territoriale, et son indéniable impact dans la vie sociale.

La nécessaire prise en compte par l'ensemble des participants a cette réflexion et pour les actions engagées de la réalité des incidences de L'évolution et du changement climatique.

L'analyse des changements socio-économiques de la société depuis 2020 et des personnes dans leur relation avec notre territoire et l'impact sur notre proposition d'accueil et nos propositions d'activités : touristiques- sportives – culturels autres.

Fiche N°2- Constat de la situation avant la saison 2023 – 2024

Un descriptif actualisé : Financier, Social, Structurel, Commercial de l'entité EPIC après la dernière saison 2022-2023 et une situation des conditions financières, RH, infrastructures préalables au démarrage de la saison 2023-2024 dans les conditions optimales. Etablissement d'un état budgétaire - plan de trésorerie – Investissements – effectifs - pour la période de Septembre à Décembre 2023 -

Bilan des 3 années du fonctionnement CA EPIC

Fiche N°3 - Gouvernance – Organigramme – processus décisionnaire et opérationnel

Présenter le modèle de gouvernance : CM – CA EPIC – Direction – Groupe de Travail – autres. nécessaire au déploiement du plan d'action validé, sa mise en place et son suivi – Qui fait Quoi

La gouvernance d'EPIC est amenée à évoluer par l'ouverture de son Conseil d'Administration et une représentation de collectivités partenaires, et par l'existence extérieure au CA d'un Groupe Consultatif Associé représentatif local.

Fiche N° 4 - Saison 2023 2024 actions financières et Commerciales prioritaires

Définir et valider un projet de gestion économique et financière réaliste et un budget pour assurer le cycle d'exploitation courant, anticiper et chiffrer le besoin financier en cas de saison optimale et de saison dégradée . pour ces 2 situations prévoir les sources et modalités de financement nécessaires, Identifier et maîtriser les postes de charges nécessitant un suivi rigoureux.

Définir les actions de commercialisations pour la saison 2023 2024 devant être engagées pour des effets à court terme (produits existants – nouvelles prestations – plan de commercialisation – amélioration de la fréquentation dans les périodes basses – estimation du Chiffre d'affaire généré par ces actions)

Ces règles adoptées sont amenées à être prolongées et adaptées sur 3 saisons.

Fiche N° 5 - Infrastructure – Equipement – Matériels

L'objectif est de maintenir l'outil en état de fonctionnement et de production optimum - Etablir la liste exhaustive des travaux d'entretien, de maintenance et d'investissements nécessaires au maintien des équipements et de l'infrastructure prioritairement pour la saison 2023 2024 et déjà avec une anticipation 2024-2025 -2026

Chiffrer le budget et un calendrier d'exécution – Valider les modalités et capacités de financement de ce budget. Chiffrer le besoin la hiérarchisation d'exécution – les sources de financement -Prévoir l'implication dans les attributions du directeur d'exploitation

Ces règles adoptées sont amenées à être prolongées et adaptées sur 3 saisons.

Fiche N°6 - Conditions d'exploitation optimale

A partir des actions et décisions envisagées pour 2023-2024 ,des contraintes financières et opérationnelles pour inscrire déjà cette saison dans un plan d'équilibre et une première étape dans une stratégie à moyen et long terme (équilibrer-consolider-adapter-transformer). Présentation argumentée des orientations de fonctionnement et d'exploitation du domaine pour 2023 2024 –

Les décisions des conditions d'exploitation sont assujetties aux orientations financières.

-Ces règles adoptées sont amenées à être prolongées et adaptées sur 3 saisons.

Fiche N° 7 - Perspectives a 3 - 5 et 10 ans

Définir un prévisionnel financier et commercial de l'activité hivernale étendue et d'un développement autres saisons à 3 ans / 5 ans / 10 ans qui présente les besoins et conditions de financements de sécurisation du cycle d'exploitation , de financement d'investissements pour le maintien de l'exploitation de l'infrastructure (annuel), du financement de son adaptation (5ans), du financement a une évolution et transformation (10 ans)

Piste et proposition d'adaptation et de développement

Une réflexion préalable est indispensable avec consultation ouverte aux compétences et expertises : CCT – Département – Région – Tourisme – DSF – organisations professionnelles – autres

Fiche N° 8 Crédibilité du plan d'action

Constater et acter du consensus entre les différents acteurs de la commune (Municipalité, Organe de direction de la RDSGV, Acteurs économiques et sociaux, Citoyens) sur le plan d'action, et assurer la communication de cette Ambition, cet Engagement et son Déploiement. Définir un plan de communication avant l'ouverture de la saison (interne EPIC – communale – territoriale) site – presse – affichage - réunion publique – rdv – autres)

L'affichage sans ambiguïté de la volonté collective et de l'adhésion au plan d'action sont indispensables pour convaincre les soutiens et partenaires

La communication doit être concertée – cohérente – harmonisée

Fiche N° 9 Déploiement et Consolidation à long terme

Présenter, soutenir et défendre ce projet territorial et collectif auprès des collectivités (CCT – Département Isère – Région AURA – autres) pour la recherche de soutiens et d'accords de partenariats techniques et financiers dans la durée. Fédérer les acteurs économiques, associatifs, professionnels à cette démarche et y faire adhérer les habitants et visiteurs – calendrier – nécessité à ce niveau de définir le projet à long terme et de programmer la rédaction de son plan d'affaires afin d'être crédible auprès des soutiens, partenaires et financeurs.